Nous avons appris hier, lors d'un groupe de travail Fédéral avec le Secrétariat Général du Ministère, sur la cartographie des CAP pour élections professionnelles de 2022 la volonté ministérielle de **faire disparaitre l'ensemble de CAP locales au profit des CAP nationales.**

Il n'y aurait plus qu'une capn pour le corps des inspecteurs, une capn pour le corps des contrôleurs et le corps des géomètres et une capn pour le corps des agents administratifs et des agents techniques.

Il s'agit de la suppresion des CAP Nationales des géomêtres et des agents techniques.
Il s'agit d'une nouvelle conséquence de la loi de transformation de la Fonction Publique qui est régressive pour les droits des agents.

Vous trouverez en pièce jointe le champ de compétence des CAP.

Il va falloir une réaction collective afin de faire évoluer cet état de fait qui est un recul énorme pour la défense des agents.

Lien vers le CR de la CGT Finances : GT Nouvelle cartographie CAP : UN RECUL SANS PRÉCÉDENT

fichiers: Télécharger annexe_1_liste_competences_cap.pdf (47.13 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Infos / actions

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

CAP / CCP

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank